



Refus du cu/pc probleme destination

Par **bouch49**, le **28/12/2011** à **09:47**

Bonjour,

je me permets de vous d'écrire car nous voulons acheter une maison ancienne qui n'est plus habiter depuis au moins 50 ans. la dtt nous refuse le cu et le permis car elle considère que le bâtiment est maintenant un atelier. le plu n'autorise aucun changement de destination. nous avons un acte notarié de 1950 qui stipule que la maison était habitée est un acte de 1977 où c'est écrit une ancienne maison à usage atelier. la maison est restée telle qu'elle, rien n'a été modifié pour la transformer en atelier. est-ce que la destination d'atelier existe vraiment? pensez-vous que nous avons des recours? qu'est-ce qui définit la destination d'un bâtiment? pensez-vous qu'il y a confusion entre destination usages et affectation. merci pour vos réponses et à très bientôt David